



« Histoire de Paris, Université de Paris - Héloïse et Abélard, Fernand Cormon, 1900, Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris »



p.6 *Information municipale*
**Résultats enquête
du marché**



p.10 *Animation de la ville*
**L'été au musée
avec Héloïse et Abélard**



p.14 *Social et santé*
**Registre des personnes
vulnérables**

Édito

Chères Palletaises, chers Palletais,

Début avril, un questionnaire concernant le marché vous a été transmis via la gazette, questionnaire également disponible en format numérique sur le site de la mairie et par le biais des réseaux sociaux.

Nous remercions toutes les personnes ayant répondu. Les réponses furent riches, variées et instructives. Vous trouverez en page intérieure de cette gazette, plus de détails sur les réponses aux différentes questions.

Le groupe de travail Marché, constitué en début d'année, va analyser ces réponses, étudier les pistes d'amélioration et être force de propositions. Nous restons à votre écoute ; toutes les idées quelles qu'elles soient peuvent être étudiées.

Et si maintenant, nous causons un peu Histoire. « *Je suis né dans une place fortifiée située à l'entrée de la Bretagne [...] qu'on appelle communément Palatium* ». Ces mots écrits par Pierre Abélard nous rappellent que le philosophe est natif de notre commune.

Pourquoi ce rappel me direz-vous ? Vous n'êtes peut-être pas sans savoir qu'une exposition labellisée d'intérêt national par le ministère de la culture, « Héloïse et Abélard, l'invention d'un mythe » se déroule du 13 mai au 15 août 2023 au musée du vignoble nantais. L'occasion pour petits et grands de découvrir ou redécouvrir l'histoire de ces amants infortunés qui ont eu un fils prénommé Astrolabe, prénom choisi, il y a quelques années, pour nommer l'école publique.

Des expositions et animations sont proposées sur ces trois mois. L'association culturelle Pierre Abélard est partie prenante et participe pleinement à ces animations : conférences, présentation de reliquaires, gravures, arts décoratifs, jeu d'enquête familial, etc.

Des programmes et flyers sont disponibles sur internet et en mairie : n'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil ou auprès de l'association culturelle Pierre Abélard.

Cette exposition est également propice à la découverte du musée et des métiers de la vigne.

Nous vous souhaitons de belles visites et découvertes.

Nelly NAUD

Adjointe à la Vie économique locale et Réunions de quartiers

Naissances

29/04 Charly HERVOUET 8 rue de la Loire

Mariage

06/05 Hugo POUSSE et Ophélie MORINIERE 4 impasse de la Garenne Lemot

06/05 Philippe HERVÉ et Jocelyne SÉGUINEAU 12 le Vivier

Décès

25/04 Michelle MAINGUET 8 le Perray

08/05 Hélène MARTIN (née POTIER) 39 rue Saint-Vincent

14/05 Alain GUIBRETEAU 12 le Bois Joly

Déclarations de travaux

22/03 Lieu-dit Montifault, parcelle AB 452 Division en vue de construire

13/04 14 rue Saint-Vincent Modification d'ouvertures

14/04 58 la Mare Pose de panneaux en intégration toiture

22/04 13 clos des Ajoux Modification de clôture

24/04 116 la Noé Pose de panneaux photovoltaïques

25/04 23 place de l'Eglise Ravalement de façade

26/04 64 la Mare Réfection de la toiture

28/04 16 le Bois Lambert Création d'un muret

29/04 14 rue des Mésanges Pose de panneaux photovoltaïques

03/05 34 rue Saint-Vincent Piscine semi-enterrée

06/05 34 la Brouardière Modification d'ouverture

09/05 Chemin du Moulin Pose d'un portillon au restaurant scolaire

10/05 14 rue de la Sèvre Création de deux logements

12/05 15 rue des Genêts Pose de parement en façade

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 8 h 30 - 12 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Séance du 9 mai 2023



Conseillers : en exercice : 23 / votants : 23

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité. Extrait du compte rendu du conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 mars 2023

Le conseil municipal a approuvé (21 voix pour, 2 voix contre) le procès-verbal du conseil municipal du 7 mars 2023.

Contributions aux concours divers 2023

Le conseil municipal approuve (22 voix pour, M. Peretti ne participe pas au vote en raison de ses liens avec un organisme) le montant global de 1 997,08 € pour 2023 au titre des concours divers à verser aux différents organismes cités ci-dessous.

ORGANISMES	BUDGET 2023
AMF 44 (Association des Maires de France)	865,08 €
AMR 44 (Association des Maires Ruraux)	110,00 €
Association maires du vignoble nantais	22,00 €
Fondation du patrimoine	500,00 €
CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement)	480,00 €
Terres en vie	20,00 €
TOTAL	1 997,08 €

Forfait communal école Saint-Joseph 2023

Le conseil municipal fixe (21 voix pour, 2 abstentions) le forfait communal versé à l'école Saint-Joseph, calculé en fonction du coût d'un élève à l'école Astrolabe. L'effectif retenu pour le versement du 1^{er} acompte du forfait communal est celui du 1^{er} janvier 2023 à l'école Saint-Joseph (51 élèves en maternelle et 86 élèves en élémentaire).

	MATERNELLE	PRIMAIRE
Total des dépenses de fonctionnement 2022	147 199,11 €	78 216,71 €
Nombre d'enfants au 1er septembre 2022	85	143
Coût par enfant	1 731,75 €	546,97 €

Frais de fonctionnement de scolarité pour les communes de résidence 2023

Le conseil municipal fixe (21 voix pour, 2 abstentions) le montant de la participation aux charges de fonctionnement pour la scolarité d'enfants inscrits à l'école publique Astrolabe et non domiciliés sur la commune, pour l'année 2022-2023. Montant fixé à 1 731,75 € par élève de maternelle et à 546,97 € par élève d'élémentaire.

Subvention au groupement des associations des écoles publiques du secteur Sèvre & Maine pour son adhésion à l'USEP (Union Sportive des Ecoles Publiques)

Le conseil municipal attribue une subvention de 280 € au groupement des associations des écoles publiques du secteur Sèvre et Maine pour son adhésion à l'USEP.

Dotations scolaires 2023

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les dotations scolaires attribuées aux écoles Astrolabe et Saint-Joseph de 5,83 % en 2023, évolution calculée en fonction de l'indice des prix à la consommation entre 2022 et 2023 (moyenne sur 1 an).

Convention d'objectifs et de financement – prestation de service accueil de loisirs ALSH « extrascolaire »

Le conseil municipal (20 voix pour, 3 abstentions) autorise la signature de la convention d'objectifs et de financement prestation de service accueil de loisirs ALSH « Extrascolaire » avec la CAF pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Convention d'objectifs et de financement – prestation de service accueil de loisirs ALSH « périscolaire »

Le conseil municipal (21 voix pour, 2 abstentions) autorise la signature de la convention d'objectifs et de financement prestation de service accueil de loisirs ALSH « Périscolaire » avec la CAF pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Convention Printemps du sport en Sèvre et Loire 2023

Le conseil municipal (18 voix pour, 5 abstentions) approuve la convention Printemps du sport en Sèvre et Loire 2023.

Adhésion au groupement de commandes relatif à la maintenance du parc informatique des écoles

Le conseil municipal adhère au groupement de commande pour la maintenance du parc informatique des écoles, accepte que la commune de Vallet assure les fonctions de coordonnateur du groupement de commandes. Après le refus d'une élue de procéder à main levée à la désignation des représentants de la commune au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes, les votes à bulletins secrets ont désigné Gilbert Houssais, représentant titulaire et Valérie Bricard, représentante suppléante.

Création d'un poste de saisonnier au service espaces verts

Le conseil municipal crée (18 voix pour, 1 abstention) un poste d'adjoint technique contractuel à temps complet (emploi saisonnier) pour la période du 3 avril au 31 août 2023.

Tableau des effectifs : création de postes d'adjoints d'animation contractuels

Le conseil municipal (18 voix pour) crée 3 postes contractuels d'adjoint d'animation à temps complet afin d'exercer les fonctions d'encadrement et de suivi des enfants inscrits au Printemps du sport en Sèvre et Loire et à l'ALSH pour les périodes entre le 5 et 27 avril 2023.

Tirage au sort du jury d'assises 2024

Comme chaque année, il a été procédé au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de juré, aux assises de la Loire-Atlantique, en 2024.

Tarifs 2023 des séjours de l'accueil de loisirs et des Tween

Le conseil municipal adopte les tarifs des séjours 2023 : trois séjours enfants et un séjour « Tween » pourront être organisés cet été. Leur objectif est de permettre aux enfants de vivre une expérience de vie collective alliant activités sportives et culturelles.

Tranches quotient familial	3/5 ans		6/7 ans		8/9 ans		10/13 ans	
	Préfaïlles 7 participants maximum		Préfaïlles 16 participants maximum		Préfaïlles 16 participants maximum		Saint Julien de Concelles 15 participants maximum	
	du lundi 17 au mardi 18 juillet 2 jours		du mardi 11 au jeudi 13 juillet 3 jours + 1		du mardi 18 au vendredi 21 juillet 4 jours + 1		du lundi 21 au vendredi 25 août 5 jours + 1	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
0 à 400 €	45,56	90,79	74,86	152,36	100,41	204,39	119,90	265,19
401 à 600 €	56,95	90,79	88,06	152,36	118,14	204,39	146,22	265,19
601 à 800 €	69,45	90,79	103,60	152,36	138,99	204,39	178,31	265,19
801 à 1000 €	81,72	90,79	129,51	152,36	173,73	204,39	217,46	265,19
1001 à 1200 €	90,79	99,87	152,36	167,60	204,39	224,84	265,19	278,45
1201 à 1400 €	95,33	104,87	159,99	175,98	214,62	236,07	274,47	289,59
1401 à 1600 €	100,10	110,10	167,98	184,78	225,35	247,88	282,70	301,17
1601 à 1800 €	105,10	115,61	176,38	194,01	236,61	260,27	289,77	313,22
1801 € à 1999 €	110,36	121,39	185,19	203,72	248,44	273,29	298,46	325,75
2 000 € et +	115,88	127,47	194,46	213,91	260,87	286,95	307,42	338,78

Grille de rémunération des contrats d'engagements éducatifs pour l'accueil de loisirs et les Tween

Le conseil municipal arrête la grille de rémunération suivante pour les Contrats d'Engagement Educatif (CEE) :

CEE	Salaire de base Journalier 3 SMIC	Prime	Total Salaire + prime	CP 10 %	Salaire BRUT Journalier	Coût collectivité
Animateur BAFD- BPJEPS Direction	34,56 €	90,00 €	124,56 €	12,46 €	137,02 €	154,09 €
Animateur BAFA - Référent Séjour	34,56 €	70,00 €	104,56 €	10,46 €	115,02 €	129,87 €
Animateur BAFA	34,56 €	60,00 €	94,56 €	9,46 €	104,02 €	117,76 €
Animateur Stagiaire BAFA	34,56 €	40,00 €	74,56 €	7,46 €	82,02 €	93,54 €
Animateur sans Qualification	34,56 €	25,00 €	59,56 €	5,96 €	65,52 €	75,37 €

2023-03 : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'un pôle multiculturel

Signature d'un contrat avec la Société Amofi sise 97 rue du Croissant à Nantes (44300) concernant une mission d'étude et de programmation pour la création d'un pôle multiculturel pour un montant HT de :

Tranche ferme		
Phase 1	Etude de potentialité (sur le site de l'actuelle salle polyvalente de loisirs)	90,00 €
Tranche optionnelles		
1	Etude de faisabilité sur un autre site	4 480 €
2	Programme technique détaillé	11 780 €

2023-04 : Plan de financement – Aide départementale à la restauration des archives communales fragilisées

Dépôt d'un dossier de subvention au titre de l'aide départementale à la restauration des archives communales fragilisées pour l'année 2023 :

Dépense subventionnable : 1 428,19 € HT - Aide départementale à hauteur de 20 %.

2023-05 : Plan guide pour le cœur de bourg – Etude complémentaire

Signature d'un devis avec le cabinet d'urbanisme « SUPER8 » sis 1 place de l'Édit de Nantes à Nantes (44100) concernant la réalisation d'une étude complémentaire de plan guide pour le cœur de bourg secteur église/rue Pierre Abélard pour un montant de 15 200 € HT.

2023-06 : Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police 2022

Sollicitation du département de Loire-Atlantique au titre de la dotation relative au produit des amendes de police 2022 pour la réalisation de travaux de sécurisation routière, rue des Vignes.

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021, M. le Maire indique qu'il a pris les décisions suivantes :

2023-01 : Contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services - Gescime

Signature d'un contrat d'acquisition de logiciel et de prestations de services avec l'entreprise Gescime sise à Brest (29200), 1 place de Strasbourg, pour un montant de 6 922 € HT, permettant l'informatisation des cimetières de la commune : reprise des données, intégration de la cartographie, installation du logiciel Gescime, hébergement du portail citoyens, formation.

2023-02 : Lettre de mission pour le conseil et l'assistance lors du renouvellement des marchés d'assurance - Riskomnium

Signature d'une lettre de mission avec l'entreprise Riskomnium (ex Delta Consultants) sise à Saint-Herblain (44800), 1 avenue de l'Angevinière, pour un montant de 1 600 € HT, concernant une mission de conseil et d'assistance pour le renouvellement des marchés d'assurance (réalisation du dossier de consultation, analyse des offres, assistance à l'attribution des marchés, assistance sur la durée des marchés).

Informations et questions diverses

Questions du groupe « Le Pallet avec vous » :

Quid du projet Cœur de bourg 1 (ilot de la poste) : la 2^{de} enquête publique n'étant a priori pas lancée, nous supposons que le compromis de vente avec Aethica n'est pas signé. L'abandon du projet de transfert du Coccimarket remet en question l'aménagement de cet espace ; ne serait-il pas opportun d'étudier globalement l'aménagement de notre commune (quartier mairie, pôle scolaire, pôle multiculturel, pôle place de l'église...) en y incluant une réflexion participative sur du moyen/long terme avec tous les Palletais ?

Ce projet n'est pas du tout abandonné. Nous avons toujours des contacts avec le prestataire Aethica et avec M. et Mme Brochard, gérants de la supérette. Nous sommes en passe de trouver des solutions. Ce n'est pas si simple car comme vous le savez, les coûts de construction sont supérieurs à ceux d'il y a un an et demi. La 2^e enquête publique qui sera réalisée mettra en cohérence le règlement intérieur du lotissement et le nouveau PLU validé dernièrement. On attendait la validation de la CCSL. Pour la 2^e partie de la question, en ce qui concerne l'aménagement global, c'est ce qui est fait auprès de SUPER8 pour lancer un plan guide plus général pour intégrer la loi climat et résilience et la loi ZAN, nous devons revoir notre copie. Nous intégrons l'AMI Cœur de bourg, le parvis de l'église, la départementale et les parkings. C'est donc un ensemble qui est revu. Les comités se réuniront quand cela sera nécessaire. Le plan

guide prévoit une présentation en conseil municipal et une réunion publique.

Quel est le rôle exact de l'ASVP actuelle au Pallet ? Il nous a été remonté qu'elle n'était pas en capacité de verbaliser.

Notre ASVP a les mêmes obligations que son prédécesseur, avec en plus une casquette supplémentaire, le conseil en urbanisme de 1^{er} niveau. Elle a été assermentée en juin 2022 et a prêté serment en octobre 2022. Elle est donc susceptible de mettre des amendes. Ce que nous souhaitons, ce n'est pas verbaliser pour verbaliser. Nous souhaitons mettre en place de la pédagogie. Pour autant, en avril, l'ASVP a émis une contravention de 150 € à une personne pour un dépôt sauvage réalisé sur la commune.

Le projet d'extension du centre technique engendre un budget conséquent, nous souhaitons une présentation précise et détaillée lors de ce conseil municipal. Accédez-vous à notre demande ?

Oui, bien évidemment. Cependant, je voudrais rappeler une chose. Le bâtiment prévu fait 393 m², comme il vous a été présenté. Sur ces 393 m², il y a 213 m² pour des salles municipales, des rangements pour des associations et des archives sécurisées. Ce n'est donc pas de l'extension du centre technique dont on parle mais d'un ensemble. La présentation projetée est basée sur une estimation concernant, entre autres, les panneaux photovoltaïques, la cuve enterrée et les travaux. Les estimations étaient légèrement élevées et auraient

tendance à rester comme elles sont ou à diminuer pour ce qui concerne les bâtiments. A cet instant T, nous vous présentons un projet global à 670 505 € dont 530 000 € pour les bâtiments et 78 333 € pour 140 m² de panneaux photovoltaïques et la cuve enterrée. Avec une subvention de la DETR de 100 000 € et un estimatif concernant la DSIL pour les panneaux photovoltaïques de 60 000 €, nous arrivons à un auto financement de 510 505 €. Le projet global TTC est de 804 607 € avec une récupération de la TVA de 131 987 €. Je pense être très transparent sur cette projection.

Lecture du courrier de Monsieur Jean-Claude Douet, Maire Honoraire.

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus en mairie et sur le site de la mairie : www.lepallet.fr.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au **vendredi 9 juin 2023** à 19h30 à la salle polyvalente de loisirs.

» Jeunes de 18 ans

Cérémonie de citoyenneté

L'entrée dans la citoyenneté est un moment important dans la vie d'un jeune adulte qui, à l'âge de 18 ans, acquiert ses propres responsabilités. Pour marquer cette étape, la municipalité organise une cérémonie de citoyenneté, le **samedi 17 juin à 11h00** à la mairie du Pallet, salle de réunion, rue Anne Roucou.



A cette occasion, les jeunes Palletais qui ont eu 18 ans depuis le dernier scrutin et qui sont inscrits sur les listes électorales, sont invités à ce moment d'échanges et de convivialité, en présence, s'ils le souhaitent, de leurs proches.

Un livret du citoyen qui les informe sur leurs droits et leurs devoirs depuis qu'ils ont atteint leur majorité, leur sera remis. Les jeunes absents ce jour pourront récupérer leur carte d'électeur directement au bureau de vote, les jours d'élections.

» On parle de vous

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article sur les sapeurs-pompiers du Pallet (gazette de mai). Le temps annoncé pour la préparation des équipes est de 10 minutes incluant les 8 minutes pour se rendre à la caserne.

Enfin, concernant les équipes spécialisées annoncées, la commune de Vallet n'est pas concernée. Nous profitons de cet erratum pour vous informer que le centre fête, cette année, ses 125 ans ! Plus d'informations prochainement.



» Votre avis nous intéresse

Résultats enquête sur le marché du samedi

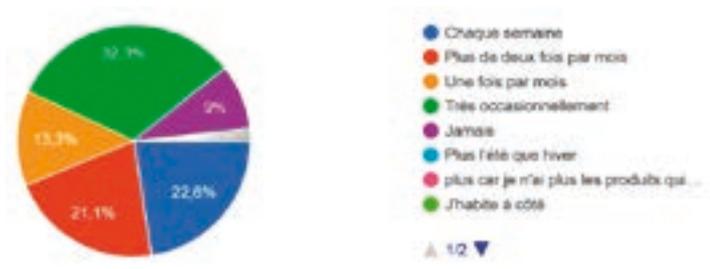
Début février 2023, un groupe de travail était constitué pour réfléchir sur le marché, avec comme objectif : pérenniser et dynamiser le marché.

La 1^{ère} étape a été l'élaboration d'un sondage, pour connaître vos attentes, vos avis. Il a été distribué sous forme papier, avec la gazette d'avril et sous format numérique, via le site de la commune, Intramuros et la newsletter hebdomadaire.

Vous avez été nombreux à répondre ; il semble donc naturel de vous faire un retour sur ce questionnaire. Nous vous remercions pour votre participation et les retours qui ont été faits. En effet, sur 1500 gazettes distribuées, nous avons réceptionné un peu plus de 280 réponses au total, soit une participation d'environ 18 %.

33 % ont préféré répondre via le questionnaire papier et 67 % ont utilisé le format numérique. Il est important de noter que les Palletais sont attachés au marché et qu'il n'y eu aucune réponse négative sur la présence même de celui-ci, le samedi matin.

1 - Un peu plus de la moitié des personnes ayant répondu, fréquente le marché au moins une fois par mois.



La raison principale est la proximité pour 86 %. C'est également la possibilité de rencontres et d'échanges : moments conviviaux pour 39 %. Plus de 50 % saluent la qualité des produits.



Dans les commentaires libres du questionnaire, la présence d'un poissonnier fait souvent partie des raisons mises en avant.

2 - Pour ceux qui ne vont pas sur le marché, ou alors de façon occasionnelle :

- ☛ c'est par manque de temps pour 25 %,
- ☛ c'est par manque de choix pour 42 %,
- ☛ les produits sont trop chers pour 42 %.



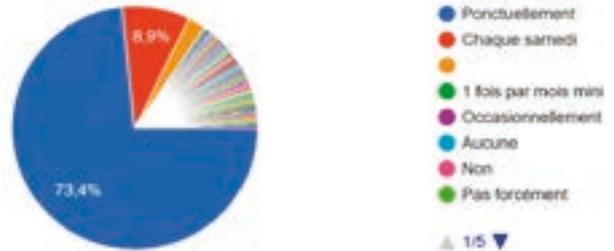
Les attendus en terme de produits alimentaires :



Dans les commentaires libres, il est souvent fait référence au poissonnier, à l'ostréiculteur, à des traiteurs, commerces directs de produits (miel, thé, café...).

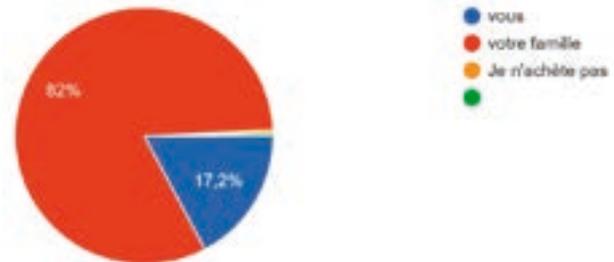
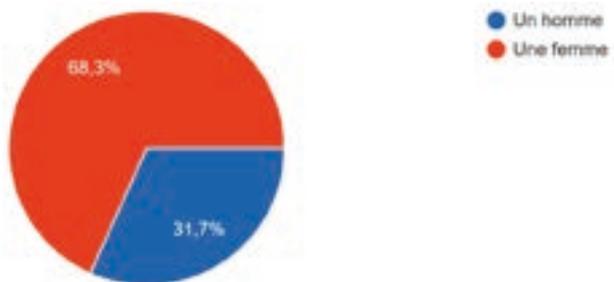
3 - Concernant les produits non alimentaires, il y a moins d'attentes : vêtements / chaussures de temps en temps, créateurs de bijoux, bougies, cosmétiques locales (savons par exemple).

4 - Les 3/4 des personnes ayant répondu, apprécient des animations sur le marché, le samedi matin, mais de façon ponctuelle.

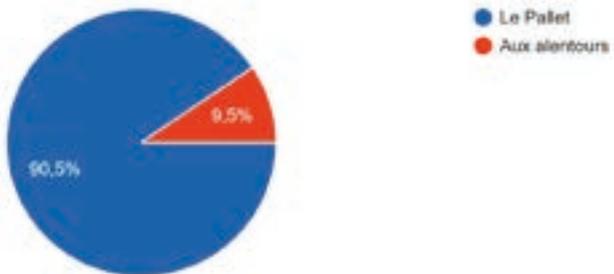


5 - Qui fréquente le marché ?

Ce sont essentiellement des femmes qui viennent faire des courses, pour leur famille.



Les personnes fréquentant le marché sont majoritairement des Palletaises et Palletais.



6 - Nous avons proposé de faire des suggestions, en laissant libre court à votre imagination.

Ce qui ressort, c'est le besoin :

- ☛ d'avoir un endroit convivial, avec mange-debout, où l'on pourrait déguster les produits du marché, un verre de muscadet, ou un café ;
- ☛ de privilégier les commerces locaux et les circuits courts.

En conclusion, les personnes fréquentant le marché, l'apprécient et saluent la qualité des produits disponibles. La proximité est un vrai plus.

Le groupe de travail va pouvoir s'appuyer sur ces résultats pour réfléchir aux suites à donner et faire des propositions.

» Commémoration du 8 mai

La guerre est finie...

8 mai 1945, les clochers de France résonnent, annonçant la fin de la deuxième guerre mondiale, débutée cinq ans auparavant et que l'on croyait à jamais disparue.

8 mai 2023, depuis 78 ans dans de nombreuses villes et villages, le souvenir de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie est marqué par cette commémoration. Au Pallet la population, respectueuse de son devoir, se souvient de cette triste époque, gravée imperturbablement dans l'histoire humaine.

C'est ainsi que vers dix heures quarante-cinq, à l'appel de Joël Baraud, maire de notre commune, un cortège réuni devant la mairie, s'est mis en marche jusqu'au cimetière de la place Saint-Anne. Drapeaux en tête, élus, anciens combattants, pompiers, parents et enfants défilèrent dans une ambiance citoyenne.

Accueillie avec un morceau de circonstance de l'association « Sèvre et Musique », l'assemblée s'installe autour du monument aux morts, où sont déposées les gerbes à la mémoire de nos disparus. Sébastien Villaréal, président de l'UNC (Union National des Combattants),

prononce un discours relatant les événements de cette période de conflit. Puis l'adjointe Fadoua Gervais adresse le message de Sébastien Lecornu, ministre des armées, dans un silence respectueux.

Sous une température plutôt printanière, la sonnerie aux morts retentit, suivie d'une minute de silence, rompue par notre hymne national. Cette cérémonie nous rappelle de ne jamais oublier le combat de tout un peuple pour que nous puissions, à cet instant, vivre en toute liberté.

Enfin, l'envolée des colombes et pigeons au-dessus de l'assistance met fin à cette cérémonie.

S'en suivit au centre Héloïse, la remise de plusieurs médailles, en premier lieu à Marcel Ledentec en tant que porte-drapeau puis à Paul Douillard, par celle du mérite « Grand or » de l'UNC. C'est Jacques Pouchard, vice-président du département 44, responsable du secteur du vignoble, qui a remis ces décorations.

Aujourd'hui, cette liberté qui nous est si chère semble tomber dans l'insouciance de notre monde actuel, alors que la menace est toujours à notre porte. Soyons vigilants et n'abandonnons jamais l'idée de la fragilité d'une paix durable.



» Vivre ensemble

Stationnement, règlement

Pour le bien de toutes et tous, il est impératif de respecter les zones blanches ou bleues de stationnement situées sur notre commune.

En effet, sur la départementale 149 traversant le Pallet, plus précisément rue Pierre Abélard, le règlement s'avère un tantinet oublié. Ces places de parking semblent être en permanence occupées par des véhicules souvent à longueur de semaine. Ces aires de stationnement doivent rester libres d'accès aux usagers des commerces de proximité. Il en va de même au cimetière Sainte-Anne. De plus, il est souhaitable de ne pas encombrer les entrées de garage se situant aux alentours de cette voie. Une amende forfaitaire de 150 € peut être appliquée pour cette immobilité persistante. Merci de votre compréhension.

Stationnement et réglementation en zone bleue

Un stationnement en zone bleue est un espace de voirie proposé aux conducteurs qui cherchent à délaissier leur véhicule pour une durée déterminée. Les automobilistes doivent posséder un disque de stationnement conforme aux normes européennes pour s'y garer un temps limité.

Avant de quitter son véhicule, le conducteur doit apposer ce disque contre le pare-brise, réglé sur son heure d'arrivée, afin que l'on puisse effectuer son contrôle.

L'automobiliste s'engage, en utilisant ce stationnement, à respecter le temps limité qui lui est imparti. Tout manquement à la règle se verra sanctionné d'une contravention.

Bon à savoir : le temps accordé en zone bleue n'est pas le même dans chaque municipalité.

Vous devez vous renseigner au moyen des panneaux de signalisation présents ou à la mairie, afin de connaître les conditions de stationnement. Signalons que le disque de stationnement a changé depuis le 1^{er} janvier 2012 : il indique uniquement votre heure d'arrivée.



» Environnement

Cyanobactéries : ensemble soyons vigilants, ouvrons l'œil !

Chaque été, les cyanobactéries refont leur apparition dans l'actualité de notre région. Ces algues vertes-bleues sont potentiellement nocives et peuvent causer de graves problèmes sanitaires.

Face aux risques qui peuvent être importants pour les enfants et les animaux domestiques, nous devons tous être concernés, informés et vigilants. L'EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin) de la Sèvre Nantaise vous informe sur ce que sont les cyanobactéries et sur les risques qui peuvent exister.

Vous avez dit cyanos ?

Ces bactéries, apparues il y a des milliards d'années et ayant apporté l'oxygène sur Terre, se sont adaptées à tous les milieux aquatiques du globe. Ce qu'elles aiment pour proliférer massivement : de la chaleur, des eaux stagnantes, du phosphore dans l'eau et les sédiments ainsi que de la lumière ! Si on en parle de plus en plus, c'est parce qu'elles sont potentiellement dangereuses : certaines espèces ont la capacité de libérer des toxines. Mais c'est également du fait de leur multiplication dans de nombreux milieux et de manière de plus en plus prolongée chaque été : elles sont actuellement un des symptômes du réchauffement climatique !

Les plus fragiles : les enfants et les animaux domestiques

Pour pouvoir être vigilant et avoir les bons gestes, il faut déjà être en mesure de les reconnaître. Les



cyanobactéries planctoniques (fleurs d'eau) se développent dans la colonne d'eau, en suspension. Elles peuvent donner des écumes vertes, bleues voire blanchâtres. Elles sont observées principalement sur le bassin de la Sèvre Nantaise en rivières (Moine, Sèvre, Maine) mais aussi sur des plans d'eau (Bultière, Ribou, Verdon, Etang de Péronne, etc.) ou étangs. Les cyanobactéries benthiques (flocs, biofilms) se développent sur des substrats minéraux dans le fond (galets, pierres, etc.), ou en se décrochant du fond se retrouver sur les plantes aquatiques ou en suspension dans l'eau. On les reconnaît à leur couleur verte à noire et à leur aspect spongieux. Plus rare à notre connaissance sur le bassin de la Sèvre Nantaise, elles ont néanmoins été vues ponctuellement à Vertou, Cugand et Clisson.

Rappel des précautions à prendre lors de présence de cyanobactéries !

Apprenez à avoir les bons réflexes. La première chose à faire est l'observation de l'eau et des berges.

Vous pratiquez une activité nautique :

- n'ingérez pas d'eau et ne pratiquez pas dans les zones présentant de l'écume, évitez de porter les mains à votre bouche,
- prenez une douche soignée dès que possible après être sorti de l'eau et nettoyez les équipements.

Vous pêchez :

- privilégiez le « No Kill » dans les rivières impactées par des blooms,
- évitez la consommation de poissons (concentration des toxines dans la chair et les viscères).

Vous vous baladez :

- éloignez les jeunes enfants beaucoup plus sensibles en cas de pollution aux cyanotoxines,
- évitez que vos animaux domestiques ne se baignent ni ne boivent de l'eau de la rivière. Mieux vaut alors les tenir en laisse lors de promenade au bord de l'eau et emporter de l'eau avec vous pour les hydrater.

En cas d'apparition de troubles de la santé suite à un contact avec l'eau de la rivière impactée, consultez rapidement un médecin ou appelez le 112. Consultez rapidement un vétérinaire en cas de comportement anormal de votre animal.

+d'infos

Web : www.sevre-nantaise.com/dossier/les-cyanobacteries-habitants-du-bassin-versant

» Expression plurielle

Mot de la minorité

L'aménagement de notre commune reste notre centre d'intérêt primordial. Suite à la suspension du projet cœur de bourg 1, aucune information officielle ne transperce. Le dernier conseil a mis en évidence des délibérations à postériori et une opacité sur les projets à venir. Privés d'information et de concertation nous constatons que la physionomie du Pallet se dessine sans nous. Or, pour construire Le Pallet avec vous, nous maintenons notre position : vous inclure dans le processus en proposant de :

- Lancer une étude globale sur l'aménagement du Pallet,
- Vous interroger sur vos attentes en terme d'aménagements et d'équipements,
- Vous écouter, collecter les idées,

- Prioriser les aménagements, réaménagements durables et cohérents en bannissant progressivement de notre paysage les gouffres énergétiques,
- Vous faire confiance, vous êtes les premiers concernés par votre cadre de vie... Pourquoi ignorer toutes les idées et pépites que vous pourrez apporter ?

Le comité consultatif « cœur de bourg » devrait être, l'instance où vous émettez vos idées d'aménagements. Le dernier date de fin 2022. Manifestez-vous !

Cécile, Jérôme et Jean-Louis pour Le Pallet Avec Vous
Mail : jeanlouismetairau@orange.fr
Adresse : 2 rue de l'Hermitage
Tél. : 06 07 81 32 17

Je suis une citoyenne engagée comme conseillère

municipale sans quête de pouvoir ou de célébrité et je m'interroge.

« Liberté, Égalité, Fraternité, Démocratie » : ces mots font-ils résonance pour vous ? Quel est l'avenir de ces principes ? L'Histoire s'écrit, se lit et se pense. N'est-il pas possible d'agir sur son Devenir ? Manifestez-vous pour construire demain !

Céline Caboche

Le printemps amène ses nouveautés. Choisir c'est renoncé, c'est aussi savoir prendre des décisions. Pour qu'elles soient justes, il est nécessaire qu'elles soient partagées, adaptées afin qu'il y ait adhésion. La démocratie participative vous inclut dans ce cycle, dès le début. Alors ensemble ouvrons des doléances pour notre future commune. Rencontrons-nous !

Serge Caboche

Facebook : Le Pallet 2032.
Tél. : 06 25 28 28 72

» Rétrospective d'avril

Ça s'est passé au Pallet

Cérémonie de commémoration Victoire 1945 - 8 mai 2023



Festival Hell Celt Rock Heaven - 13 mai 2023



Représentations théâtrales
13 et 14 mai 2023



Animation Le Printemps du Sport - mai 2023



Vernissage de l'exposition
"L'invention d'un mythe au musée" - le 11 mai 2023



Réunion de restitution des projets d'aménagements de
l'école Astrolabe, groupe périscolaire et mairie



Vide-greniers du TCV - 14 mai 2023



» Hell' Celt

Domaine Lusseau au Paradis

3ème année du festival Hell'Celt à la Galissonnière au Pallet, mélange de rock celtique, de chansons et d'univers musicaux se rapprochant du grand événement clissonnais. Pierre-Yves Lusseau et ses acolytes ont réussi à créer une ambiance sympathique et conviviale sur leur domaine entre château et vignes. Plus de 300 spectateurs ont assisté à cette fête jusqu'à tard dans la nuit du samedi 13 mai. Un programme chargé et ambitieux avec le jeune groupe local « Rokat », puis du chant avec « Die Morg », suivi du guitar hero « Pat O'May », la formation venue de Belgique « The Lucky trolls » et

enfin « Way too long » qui termina la soirée.

Un festival construit et fait par des amoureux du rock qui façonne petit à petit son chemin.



» Musique

Les Chapalleros préparent l'été

L'été approche, les jardins fleurissent et l'association musicale « Sèvre et Musique » poursuit son cheminement musical et convivial. Nous nous sommes illustrés le 25 février à La Haye-Fouassière, puis le 12 mars dernier au marché dominical d'Orvault et avons participé, comme à l'accoutumée, à la cérémonie du 8 mai au Pallet. Pour célébrer l'été, nous participerons le 10 juin prochain en soirée à la fête de la musique d'Ancenis-Saint-Géréon.

Au programme, un répertoire 100 % cubain (chacha, mambo...) et une formation rénovée. L'association est toujours heureuse d'accueillir en son sein de nouveaux musiciens pour partager l'ambiance festive des rythmes latins. Si vous souhaitez tenter l'aventure, venez nous rejoindre au Pallet où nous répétons tous les vendredis à la salle multiculturelle à partir de 20h30.

+ d'infos

Association Sèvre et Musique :

Web : www.leschapalleros.fr / www.facebook.com/lesChapalleros

Tél. : 06 44 05 08 80 ou 06 73 35 33 90.

Vidéo Corona Cha cha : <https://www.youtube.com/watch?v=9ATCTy020u8>

» Association Pallet Tourisme Loisirs

La Nuit d'Abélard fait son bal populaire

Samedi 1^{er} juillet, l'association PTL (Pallet Tourisme et Loisirs) vous propose de revivre le bal pop' et peaufine les derniers détails de cet événement majeur de ce mois de juillet, pour vous faire danser jusqu'au bout de la nuit !

Nous vous donnons rendez-vous à partir de 19h00 autour de grandes tablées avec bar et restauration, tout en écoutant l'orchestre « Oasis Le Show » qui vous fera guincher, voyager et revisiter le bal populaire ! Composé

d'artistes professionnels aux talents multiples : chanteurs, chanteuses, danseuses, musiciens, techniciens, la formation propose un répertoire varié et constamment renouvelé avec les grands standards de variétés françaises et internationales et les hits du moment. Oasis présentera un spectacle résolument festif, visuel et dansant.

En milieu de soirée, sera tiré le feu d'artifice offert par la municipalité.

+ d'infos :

Samedi 1^{er} juillet 2023 à partir de 19h00, rue Anne Roucou derrière la mairie du Pallet. Buvette et restauration sur place (grillades/crêpes/glaces) – Parking – CB acceptée.

Web : www.ptl44.fr



» Bibliothèque du Pallet

« Livres et papotages », le samedi 10 juin

Les bénévoles de la bibliothèque du Pallet vous invitent à les rejoindre le samedi 10 juin à partir de 10h00, pour échanger vos impressions, sensations, émotions à partir de livres, documents, BD... de la bibliothèque ou pas, lus récemment ou pas, qui vous ont marqué et que vous souhaitez partager.

+ d'infos

Web : bibliotheques.cc-sevrenoire.fr

» Association modélisme naval

Portes ouvertes, le 24 juin

Rendez-vous pour les portes ouvertes du club de modélisme naval La Galissonnière, le samedi 24 juin de 10h00 à 19h00 dans nos locaux situés au 7 bis rue des Templiers au Pallet. Vous verrez des maquettes navigantes de bateaux et admirerez le travail des jeunes et des adultes. Exposition, explications sur les techniques de construction, ateliers créatifs pour les enfants, pêche à la ligne, buvette, gâteaux.

Un accueil chaleureux vous est réservé, venez nombreux !

» Héloïse et Abélard

L'été au musée

Depuis le 13 mai, nuit où les portes du musée du vignoble nantais se sont ouvertes sur l'exposition d'intérêt national « l'invention d'un mythe », vous pouvez visiter pendant toute la période estivale cet événement concernant le couple Héloïse et Abélard vu au 19^{ème} siècle. Voici en détail précis, le grand programme du mois de juin !

Le dimanche 11 juin à 15h00, la présidente de l'association culturelle Pierre Abélard propose une visite-guidée de l'exposition pour découvrir les œuvres mais aussi pour mieux percevoir notre patrimoine et plus précisément le donjon et la chapelle Sainte-Anne.

Les conférences

Pour mieux connaître Abélard, une première conférence est organisée le jeudi 1^{er} juin à 20h30. L'historien Dominique Poirel présentera « L'histoire de ses malheurs : l'autobiographie d'Abélard », un texte atypique rédigé par Pierre Abélard lui-même, faisant le bilan de sa vie.

Le destin et la personnalité d'Héloïse seront présentés le vendredi 23 juin à 20h30, par l'historien Guy Lobrichon. D'après « Héloïse et les dames du XII^e siècle », il mettra à l'honneur cette figure peu connue, aux côtés d'autres personnages féminins de son époque.

Les samedi 24 et dimanche 25 juin, deux jours de festivité « Spécial Héloïse et Abélard », à la Garenne Lemot à Gétigné. A partir de 11h00 et jusqu'à 17h00, des visites se feront autour de la grotte d'Héloïse et du romantisme, prolongeant l'exposition jusque dans ce parc. Le samedi à 15h00 et à 17h30 puis le dimanche à 15h00, le spectacle « Adieu, mon amour... »,

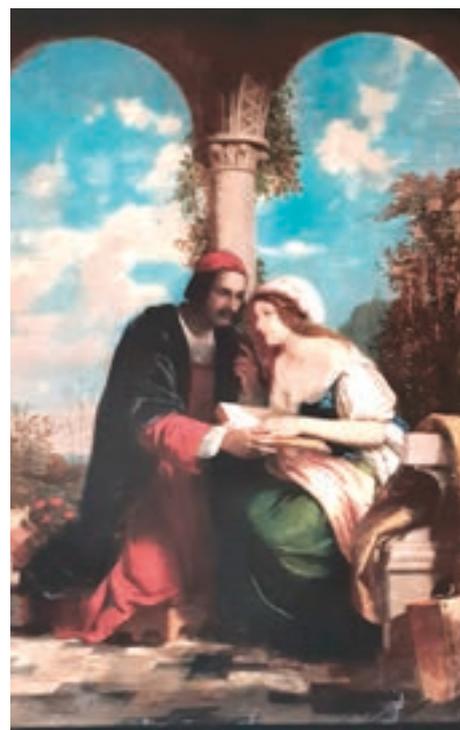
s'inspirant librement de l'histoire de ses amants, vous sera proposé par une création sur-mesure. Ces représentations sont gratuites et sans réservation.

Pour les plus curieux du Moyen-Âge, le samedi 17 juin à 14h30, les archives départementales organiseront une initiation à la paléographie à partir d'un manuscrit médiéval issu de l'univers d'Héloïse et Abélard. L'atelier est gratuit, sur réservation (nombre de places limitées). Toutes ces conférences se dérouleront gratuitement au musée du vignoble nantais. Il est préférable de réserver.

Renseignements et réservations :

Tél : 02 40 80 90 13

Web : www.musee-vignoble-nantais.fr



» Le Pallet fitness club

Nouveau : cours de fitness au Pallet dès septembre

La nouvelle association de gym palletaise, Le Pallet Fitness Club, vous propose des cours de gym dynamique, gym d'entretien et pilates à partir de septembre 2023.

Les horaires :

Gym dynamique : lundi 18h20-19h20, mercredi 10h30-11h30 au complexe sportif.

Gym d'entretien : mercredi 9h30-10h30 au complexe sportif.

Pilates : lundi 19h30-20h30 à l'espace multiculturel (annexe de la salle polyvalente).

Tarifs annuels :

135 € : 1 cours de gym sur un créneau fixe. 180 € : cours de pilates.

Pré-inscription avant le 30 juin 2023 :

Par mail en mentionnant nom, prénom, adresse, date de naissance, téléphone, cours souhaité à l'adresse suivante : lepalletfitnessclub@gmail.com. Certificat médical non nécessaire. Pour tout renseignement, écrivez-nous à cette adresse mail.

» Association Pierro l'intouchable

Matinée sportive, le 18 juin

Vous êtes invités à participer à la matinée sportive organisée par La Vaillante de Vertou, au profit de l'association Pierro l'intouchable, **dimanche 18 juin** ; rendez-vous au Centre Héloïse, rue Saint Vincent (face à la mairie) au Pallet.

Au programme :

- parcours marche 6 km : départ à 10h00,
- parcours marche ou marche nordique 11,5 km : départ à 9h30,
- parcours course à pied 11,5 km : départ à 10h00.

Participation libre. Nous vous accueillerons à partir de 9h15 avec un café. La matinée se terminera en musique autour d'un apéritif. Pour Pierro, merci !

+ d'infos

Web : www.pierrolintouchable.org



» Danse et sophrologie

Cours d'essai, les 26 et 27 juin

Sandrine Marot vous propose un cours d'essai pour l'inscription à l'année scolaire 2023-2024 : danse-yoga enfants, danse adultes et sophrologie

● **Lundi 26 juin** : 14h15 à 15h30 : sophrologie et mouvements doux, adultes.

● **Mardi 27 juin** : 17h00 à 18h00 : danse yoga enfants, 5-10 ans. 18h05 à 19h05 : danse libre improvisation contact et « Ecstatic dance », adultes.



Lieu : Les chais de la cour à la Cognardière.

Cours d'essai : 5 € (déductibles si inscription par la suite).

Pré-inscription par téléphone au 06 61 12 01 70 avant le 21 juin. Les cours auront lieu aux mêmes horaires et les mêmes jours à partir de fin septembre.

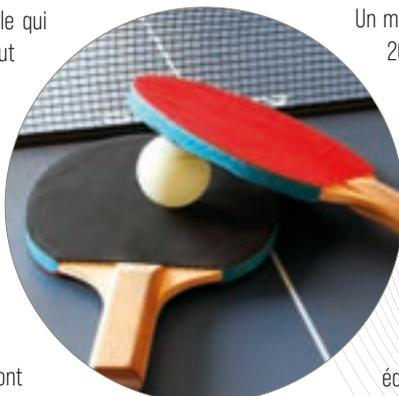
» Tennis de Table Palletais

Tournoi des 24h : que la fête commence pour cette 33^e édition

Très grande agitation dans le club du Tennis de Table Palletais ! En cause : la préparation du traditionnel tournoi des 24 heures. Aussi, afin que cette « Fête du Ping » soit aussi la « Fête de tous les Palletais », les bénévoles du club s'affairent sur tous les sujets.

Ce tournoi de niveau national se déroulera selon une formule qui a fait ses preuves : 66 équipes de 4 joueurs, venues de tout l'hexagone, se défieront 24 heures durant, du **samedi 24 juin 15h00 au dimanche 25, 15h00**. Avec 63 équipes inscrites à ce jour, Hervé Benjamin (président du TTPallet) ne cache pas sa satisfaction : « *Après un coup d'arrêt en raison de la pandémie, les pongistes retrouvent le chemin du Pallet en nombre. Ce tournoi suscite toujours autant d'intérêt, 30 ans après sa création. Il faut bien avouer que c'est une expérience unique dans la vie d'un pongiste.* »

Les matchs se disputeront dans trois salles de sport dont



un complexe très récent dédié à la pratique du tennis de table. Au-delà de cette compétition, des stands seront installés dans l'écrin de verdure bordant l'enceinte sportive. Ainsi, les joueurs, invités, spectateurs et accompagnateurs pourront se restaurer et se désaltérer à tout moment de la journée et de la nuit. Mais que serait une fête sans musique ? Aussi, le groupe « Gazon Bleu » viendra chatouiller vos oreilles le temps de l'apéro et du repas du soir avec leur guitare, mandoline et bandjo. Un voyage à travers les vertes contrées d'Irlande sera assuré par le trio nantais. Evidemment, un repas du soir sera proposé par les organisateurs. Ainsi, vous pourrez profiter de la douceur de la soirée et d'une musique entraînante en dégustant un repas : plat (rougail-saucisses), dessert et boisson. Infos et réservations pour le repas sur le site du club : www.ttpallet.fr.

Un mot sur le club : 70 licenciés (loisir ou compétition) pour la saison 2022-2023 dont 21 joueurs de moins de 18 ans. Il est à noter un certain engouement pour le tennis de table au Pallet puisque le club a enregistré l'inscription de 11 nouveaux jeunes depuis septembre dernier. Entraînements dirigés par un coach diplômé d'Etat. En championnat par équipes, 2 formations disputent les matchs au niveau régional et 5 sur le plan départemental. 1 équipe de jeunes vient compléter les compétiteurs.

Nous vous donnons tous rendez-vous au complexe sportif du Pallet le week-end du 24 et 25 juin prochain pour que cette 33^e édition soit un moment de convivialité réussi.

» Rétrospective

Le Printemps du Sport en Sèvre et Loire

L'animation sportive départementale a organisé avec la CCSL (Communauté de communes Sèvre et Loire) et deux communes partenaires, cet événement dans le vignoble. Les enfants du CE1 à la 5ème étaient inscrits pour participer à des stages sportifs de 2 à 5 jours. Les associations du territoire étaient sollicitées pour faire découvrir leur sport et animer les séances.

Cette année, ce sont les communes de Divatte-sur-Loire et du Pallet qui ont accueilli cet événement. 73 enfants se sont réunis pour découvrir ou redécouvrir les disciplines suivantes : tennis de table, basketball, tennis, hip-hop, théâtre, escrime, VTT, rugby, football, kayak. Les jeudi et vendredi, les groupes du Pallet et de Divatte-sur-Loire se sont rejoints pour un triathlon au Loroux-Bottereau et un raid nature le lendemain, à Saint-Julien-de-Concelles.

Ce stage a permis aux enfants de découvrir de nouvelles activités sportives et pourquoi pas, de choisir leur futur sport. Le tissu associatif de la CCSL a été mis à contribution et nous sommes fiers de voir chaque

association sportive palletaise se joindre au projet. Les enfants se sont trouvés de nouveaux amis parmi les pratiquants venus des communes aux alentours. Le soleil était rendez-vous, nous avons vécu une semaine riche en découvertes et en émotions.



» Accueil périscolaire

Les carnets d'Izia et de José

Bonjour à tous,

Les vacances sont terminées. Nous nous sommes bien amusés avec différentes activités. Merci aux Palletais(es) qui nous ont bien reçus lors de notre jeu « troc pomme » ! Nous avons adorééééé !

Pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), les grands font du tennis de table avec Ludo, animateur sportif du club du Pallet.

Les moyens et les petits se sont lancés dans l'aventure du goût : différentes saveurs vont leur être proposées ainsi que des jeux collectifs pour se défouler un peu après une journée de classe. A la périscolaire, nous continuons de jouer, dessiner, colorier...

Les anims nous ont dit qu'ils allaient bientôt nous proposer de nouvelles activités ! Surprise !

Tout se passe donc très bien, et nous serons contents de vous en raconter plus la prochaine fois... A bientôt !

A bientôt !



» Ecole Astrolabe

La vie de l'école

Les enfants de la résistance

Voici le thème abordé par les classes de CM1/CM2 de l'école Astrolabe lors de leur venue à la bibliothèque du Pallet. Les enfants avaient découvert en classe l'ensemble de la série de bandes dessinées belges : Les Enfants de la Résistance, écrite par Vincent Dugomier et Benoît Ers.



Dans un petit village de France occupé par l'armée allemande, trois enfants refusent de se soumettre à l'ennemi. Mais comment s'opposer à un si puissant adversaire quand on n'a que treize ans ?

Lors de cette animation proposée par le réseau des bibliothèques de la CCSL, la classe a pu découvrir cette période historique à travers une expo retraçant le contexte de l'époque et participer à un jeu de piste, l'objectif étant de retrouver des indices pour aider un aviateur anglais, Jack, à rentrer dans son pays.

Cette sortie a été également l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir l'espace bibliothèque aux enfants, lieu riche en ressources de toutes sortes, et de leur rappeler le fonctionnement et la possibilité pour eux de s'y rendre pour un moment calme, un moment de lecture et bien sûr pour réaliser des emprunts !

Cross de l'école

Cette année, le format du cross de l'école a été légèrement modifié : il a eu lieu au mois d'avril, toutes les classes y ont participé (de la PS au CM2) et les élèves ont couru au profit d'une association locale : « Courir avec ». Des adhérents étaient venus en amont dans les classes présenter l'association et ses objectifs.



Ainsi le mercredi matin 12 avril, sous un temps très maussade, tous les élèves se sont élancés, classe par classe, accompagnés par la joëlette tirée par des coureurs de l'association. Après la course, un goûter était proposé à chaque participant. Ils ont tous été au bout de leur challenge, félicitations à eux !

Nous tenons aussi à remercier l'APE pour son engagement et son soutien lors de cet évènement ainsi que tous les parents de l'école qui se sont mobilisés pour l'association, permettant ainsi de leur offrir un peu plus de 1 000 € pour réaliser un projet. « Mercredi 12 avril, nous avons fait le cross. Quand nous sommes

arrivés sur le lieu du cross, nous avons encouragé les CM ! Ensuite, nous avons couru 12 minutes ! Avec la joëlette ! Après avoir couru, nous avons mangé un petit peu et sommes rentrés. J'ai adoré ! » Alice (CE2). « Au cross, on a encouragé les CM1 et les CM2. Après, c'était à notre tour de courir devant les parents et les CM. », Lola (CP).

L'école Astrolabe labellisée E3D ! (École en Démarche globale de Développement Durable)

Cette démarche participe à l'éducation au développement durable, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable.

Il s'agit de conduire une approche transversale à l'échelle de l'établissement tout entier, en établissant une continuité entre les enseignements, les actions et projets pédagogiques, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire (consommation d'eau et d'énergie, collecte des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire...), tout en s'ouvrant sur l'extérieur, notamment sur le territoire et ses acteurs, par le partenariat. Cette démarche permet ainsi de mettre en valeur les projets EDD (Education au Développement Durable) existants et d'en développer de nouveaux en les appuyant sur une politique d'établissement en la matière, et de développer les partenariats notamment avec les acteurs territoriaux.



» Ecole Saint-Joseph

La vie de l'école

L'école de la nature

Régulièrement, la classe de CP-CE1 sort dans le parc du Plessis Guéry, non loin de l'école. C'est l'occasion de vivre l'école dehors, en pleine nature ! Chaque séance à l'extérieur débute et s'achève par un cercle de parole où chacun peut exprimer son ressenti, décrire un moment qu'il a apprécié, expliciter une découverte...

Puis, on peut faire un temps appelé « sitspot » : l'enfant choisit son coin nature pour se poser, écouter, observer, rêver... Parfois, des moments de jeux libres sont proposés, avec du matériel à disposition (anneaux, loupes, livres...). Mais le parc est surtout un lieu privilégié pour vivre des séances d'apprentissage : création d'un



abcédairaire avec des éléments naturels, sudokus avec des feuilles, glands, marrons..., mémorisation de mots en land art, invention d'une histoire déroulante... La nature, c'est la vie !

Au feu les pompiers !

Quelques enfants ont pu également visiter la caserne

des pompiers du Pallet. Avec leurs yeux ébahis, ils ont pu s'essayer à la lance à incendie, découvrir les équipements nécessaires à l'intérieur des camions d'intervention et ainsi découvrir en immersion ce passionnant métier.



» Service à la personne

La téléassistance

Le Département propose un service de téléassistance 7j/7j et 24h/24h. Le tarif est modulable en fonction des ressources.

Pour qui ?

Toute personne âgée, isolée, en situation de handicap ou toute personne sortant d'hospitalisation qui souhaite rester à son domicile en sécurité grâce à un dispositif d'écoute et d'assistance. Il n'y a pas de conditions d'âge.

Pourquoi ?

Pour favoriser le maintien à domicile, pour rompre l'isolement des personnes et assurer leur sécurité en répondant à leurs demandes et en contactant, en fonction des situations, les proches ou les services d'urgence adaptés grâce à un dispositif d'assistance et d'écoute 24h sur 24, assuré par des professionnels.

Description

Chaque abonné dispose d'un boîtier raccordé à une ligne téléphonique. Une pression sur un déclencheur (médaillon ou montre) met la personne en relation avec le centre d'écoute téléassistance et permet de dialoguer sans décrocher le téléphone. Selon la nature de l'appel, les professionnels évaluent la situation et peuvent



contacter ou faire intervenir les proches ou les services d'urgence.

Comment faire une demande ?

La demande d'installation est à formuler à l'accueil de la mairie. La facturation du contrat auprès de l'abonné est réalisée mensuellement. Le tarif est défini en fonction des ressources de la personne.

+ d'infos :

www.loire-atlantique.fr

» Chez nos aînés

Job été - aide a domicile

« Chez nos aînés » recrute, pour la période estivale des assistant(e)s de vie à domicile, véhiculé(e)s, en CDD, étudiant(e)s, débutant(e)s ou expérimenté(e)s. Diplôme dans le secteur apprécié. Déplacements sur le territoire de la CC SL. L'assistant(e) de vie accompagne les personnes âgées et/ou dépendantes dans les actes de la vie quotidienne. Il/elle a pour missions principales : l'entretien du logement, du linge, la préparation des repas, l'aide à la toilette, les courses.

Salaires : 12,59 €/h à 13,18 €/h.

Candidature à envoyer à Julie Delorme
contact@chez-nos-aines.fr

» Association Vival

Séjours en Auvergne

L'association Vival, située sur le territoire de la communauté de communes Sèvre et Loire, organise 2 séjours en Auvergne, à Saint-Julien d'Ance en Haute-Loire (43) :



● **1 colo enfants** (pour 28 enfants nés entre 2012 et 2015) du 8 au 15 juillet ou du 8 au 21 juillet 2023 avec au programme : découverte de la nature avec Michel Mouille, animateur nature, grands jeux, constructions, bivouac, canoë kayak, via ferrata, veillées...

Tarifs : séjour 8 jours : enfants de la CC SL : 420 euros ; hors CC SL : 437 euros.

Séjour 14 jours : enfants de la CC SL : 722 euros ; hors CC SL : 756 euros.

● **1 camp préados** (pour 16 jeunes nés entre 2009 et 2011) du 8 au 21 juillet 2023 avec au programme : participation des jeunes à la planification de leur séjour, sports de plein air (canoë, canyoning, via-ferrata), mini-camp et activités nature avec Michel Mouille, animateur nature, soirées animées.

Tarifs : séjour 14 jours : enfants de la CC SL : 784 euros ; hors CC SL : 823 euros.

Inscriptions dès maintenant en ligne uniquement sur le site : <https://www.colonie-vacances-auvergne.fr/>.

+ d'infos

assoval.colo@yahoo.com.

» Solidarité

Registre des personnes vulnérables

Depuis plusieurs années, la mairie du Pallet a mis en place un registre des personnes vulnérables. Les personnes âgées de 65 ans et +, isolées, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent bénéficier gratuitement de ce service. Pour cela, la personne concernée (son représentant légal, une personne de son entourage ou un professionnel médico-social) doit s'inscrire via un formulaire dédié disponible en mairie et l'envoyer ou le déposer complété et signé à l'accueil de la mairie. Vous avez un proche qui pourrait en bénéficier ? N'hésitez pas à lui en parler.

Objectif

En cas de canicule notamment, le registre permet au CCAS de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation. Il est donc très important que les données les concernant soient actualisées.

Ce registre est également communiqué au Préfet, sur sa demande, à l'occasion du plan d'alerte et d'urgence, dans le cadre de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.

» Piscine intercommunale Divaquatic

Journée de fête et inauguration, le 03 juin

Le 3 juin prochain, venez découvrir la piscine intercommunale Divaquatic, située au Loroux-Bottereau. Ce sera l'occasion de participer gratuitement à des animations, de jouer sur des structures gonflables aquatiques, de découvrir un spectacle familial en soirée, proposé par le Service « Projet Culturel de Territoire » de la CCSL, avec la compagnie Zalataï et de découvrir les travaux qui ont été réalisés durant deux ans.



Programme :

- 10h00 / 12h30 : baptême de plongée sur inscription + jeux d'éveil aquatique en intérieur + 3 lignes de natation en extérieur.
- 13h00 / 18h00 : structure gonflable aquatique.
- 18h15 : spectacle en extérieur avec la compagnie Zalataï.

Toutes les activités sont gratuites. Informations sur piscine.cc-sevreloire.fr.

Envoyer votre candidature à rh@cc-sevreloire.fr.

Renseignements

Tél : 02 51 71 92 20

» Office de tourisme du vignoble de Nantes

La saison touristique est lancée



A découvrir dans le nouveau guide agenda de l'été 2023 les animations et visites de l'été dans le Vignoble de Nantes.

Expositions, festivals, concerts, animations touristiques et oenotouristiques, dégustations, randonnées accompagnées, visites guidées, découvertes culturelles ou de savoir-faire... Vous

retrouverez dans ce guide les grands rendez-vous de l'été organisés sur les communes et par les partenaires touristiques de l'office de tourisme de mi-mai à octobre.

» Solidarités

Recrutement

La communauté de communes Sèvre & Loire recrute pour son service Solidarités, des aides-soignants et des auxiliaires de vie pour intervenir au domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

Vous aimez prendre soin des autres ?

Vous êtes dynamique et vous recherchez un job avec du sens ?

Envoyez votre candidature à rh@cc-sevreloire.fr. Renseignements au 02 51 71 92 20.



» Communauté de communes Sèvre & Loire

Le nouveau journal est sorti



Le nouveau journal Sèvre & Loire porte sur les piscines, il fait la part belle au projet de réhabilitation et d'extension de la Piscine Divaquatic, située au Loroux-Bottereau. Retrouvez aussi notre quizz, pour jouer avec les questions autour des piscines sur piscine.cc-sevreloire.fr.

Le nouveau journal a été distribué au mois de mai. Si vous ne l'avez pas reçu, 2 solutions s'offrent à vous. N'hésitez pas à :

- le consulter en ligne,
- le demander à notre distributeur Andegave à contact@andegave-communication.fr. Indiquez lui : votre nom, prénom et adresse.

Ce guide est disponible en version papier mais également en version numérique sur le site internet de l'office de tourisme. A l'image de la programmation Hell'Tour de 2022, un spécial Hellfest est inséré pour les événements du 10 au 14 juin pour les festivaliers arrivant quelques jours avant le Hellfest.

Tous ces événements et animations sont également en ligne sur les pages « Agenda » du site internet de l'office de tourisme du vignoble de Nantes : www.levignobledenantes-tourisme.com, pages régulièrement mises à jour avec toutes les nouvelles animations touristiques qui nous sont communiquées.

Accueil public de l'office de tourisme, place du Minage à Clisson :

- Du 03 avril au 30 juin et du 01 septembre au 31 octobre : du mardi au dimanche de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
- Du 1^{er} juillet au 31 août : 7j/7, du lundi au dimanche de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.

+ d'infos

Tél : 02 40 54 02 95

Courriel : accueil.clisson@levignobledenantes.com.

» 01 JUIN

Élection du conseil municipal des enfants

A la mairie du Pallet.

» 02 / 03 JUIN

Matinée en plein air

Pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs familles.
+ d'infos : enfance.cc-sevreloire.fr



» 03 JUIN

Permanence des élus

De 10 h 00 à 12 h 00, en mairie. Sans rendez-vous.



» 09 JUIN

Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs.
Ouvert à tous.

» 10 JUIN

Foulées d'Abélard

Départ depuis le site du complexe sportif.

» 10 JUIN

Livres et papotages

A partir de 10h00 à la bibliothèque du Pallet.
+ d'infos sur : bibliotheques.cc-sevreloire.fr.

» 14 JUIN

Gazette de juillet/août

Date limite de réception des articles pour la gazette de l'été 2023.

» 17 JUIN

Cérémonie de citoyenneté

Pour les jeunes de 18 ans. 11h00, mairie du Pallet.

» 18 JUIN

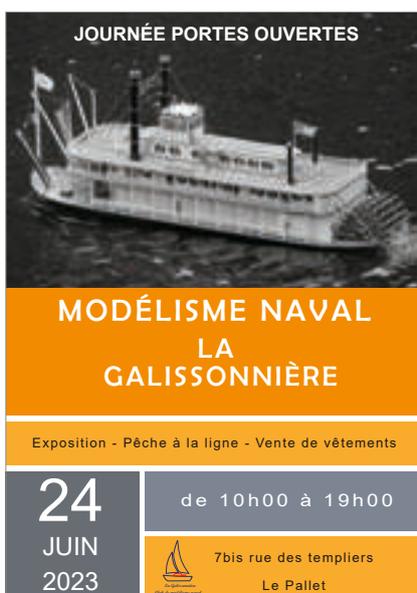
Matinée sportive

Organisée par l'association Pierro l'intouchable.
RDV au centre Héloïse. Participation libre.
+ d'infos : www.pierrolintouchable.org

» 24 JUIN

Portes ouvertes modélisme naval

Exposition, pêche à la ligne, etc.
De 10h00 à 19h00. 7 bis rue des Templiers au Pallet.



» 24 / 25 JUIN

24 heures du TTP

33e édition organisée par le Tennis de Table Palletais.

» 27 JUIN

Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs
Ouvert à tous.

» 01 JUILLET

Permanence des élus

De 10 h 00 à 12 h 00, en mairie.
Sans rendez-vous.

» 01 JUILLET

Fête de l'école Astrolabe

Dans la cour de l'école. Restauration sur place.



» 01 JUILLET

La nuit d'Abélard

Concert et spectacle pyrotechnique.
Restauration et buvette.



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44 330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Édité à 1600 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCIL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr